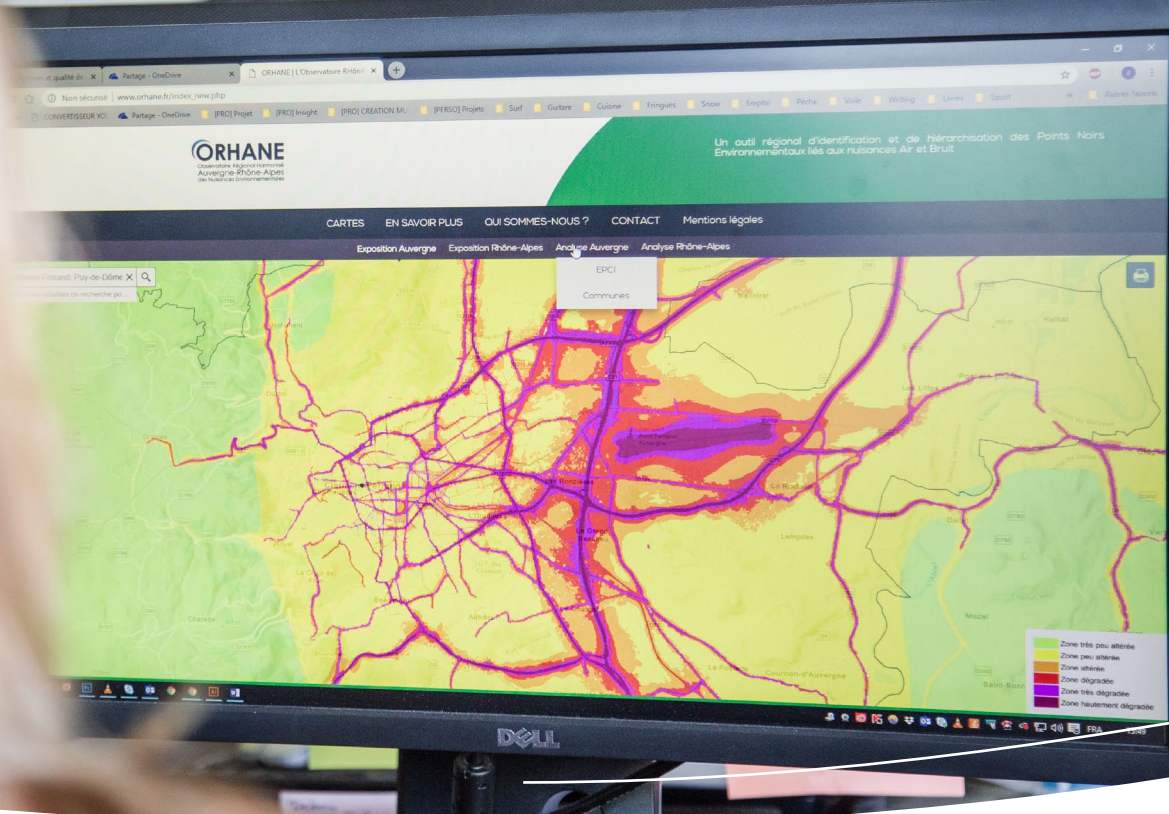




## UN OUTIL RÉGIONAL DE L'EXPOSITION DU TERRITOIRE AUX NUISANCES AIR ET BRUIT



**CONTACT PRESSE**  
**AGENCE BONNE RÉPONSE** / 04 72 40 54 10 - 06 20 56 65 16  
Léa VILLOT / l.villot@bonne-reponse.fr  
Marion MELLIER / m.mellier@bonne-reponse.fr

# SOMMAIRE

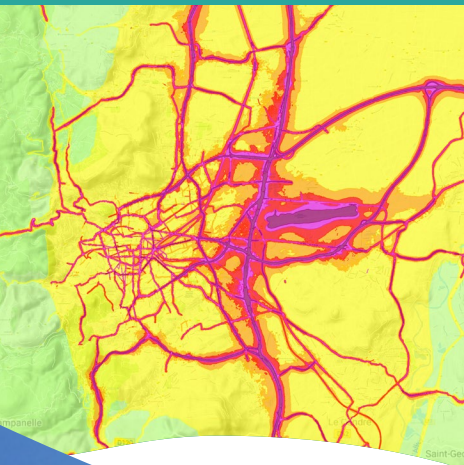
- 1** \_\_\_\_\_  
**ORHANE : EXTENSION À L'Auvergne de l'outil  
présentant l'exposition des  
territoires aux nuisances air et bruit** P. 4
- 2** \_\_\_\_\_  
**UN PREMIER ÉTAT DES LIEUX DE L'EXPOSITION  
DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES  
D'Auvergne-Rhône-Alpes au bruit  
et à la pollution atmosphérique** P. 7
- 3** \_\_\_\_\_  
**LES ACTEURS DU PROJET** P. 14



# 1

## ORHANE : Extension à l'Auvergne de l'outil présentant l'exposition des territoires aux nuisances air et bruit

Carte annuelle - zoom sur Clermont Auvergne Métropole



À l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air, Acoucity, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et le Cerema, soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes présentent ORHANE, l'Observatoire Régional Harmonisé Auvergne-Rhône-Alpes des Nuisances Environnementales. Il s'agit d'une plateforme d'identification et de hiérarchisation de l'exposition des territoires aux nuisances air et bruit.

La plateforme, consultable par le grand public et les décideurs locaux à l'adresse [www.orhane.fr](http://www.orhane.fr), fournit des cartes d'état des lieux et de l'exposition de la population à la pollution atmosphérique et aux nuisances sonores.

Cette initiative contribue à deux actions majeures du 3<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement.

### Une plateforme innovante au service des collectivités

Grâce à une base de données homogénéisée à l'échelle régionale intégrant en particulier les trafics sur les réseaux routiers, ferroviaires et aériens (sources communes de bruit et de pollution de l'air), la plateforme offre une vision cartographique combinée du bruit et de la qualité de l'air ainsi qu'une estimation des populations exposées.

ORHANE permet ainsi de valoriser les territoires non ou peu altérés à préserver, ou de repérer les zones à enjeux sur lesquelles il conviendrait d'agir en priorité.

### La plateforme offre la possibilité :

- **aux acteurs du territoire**, qu'il s'agisse de collectivités territoriales, des services de l'Etat ou de gestionnaires d'infrastructures, de bénéficier d'un diagnostic environnemental,
- **aux citoyens** de consulter des cartographies et des données d'expositions annuelles Air-Bruit en tout point du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

L'outil pourra ainsi accompagner l'élaboration et le suivi de plans réglementaires régionaux et locaux (SRADDET\*, PPBE\*, PPA\*, PCAET\*, PDU\*, PLU(i)\*) ou contribuer aux projets d'urbanisation et d'aménagement du territoire et également accompagner de futures études sanitaires.

ORHANE permet aux collectivités de répondre plus facilement aux exigences européennes, en particulier pour les cartes stratégiques du bruit (Directive 2002/49/CE).

\* Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, Plan de Protection de l'Atmosphère, Plans Climat Air Énergie Territoriaux, Plans de Déplacement Urbain, Plans Locaux d'Urbanisme (Intercommunal)



## Une plateforme à enrichir pour aller plus loin dans la réduction des inégalités environnementales

En 2019, les partenaires finaliseront l'harmonisation des indicateurs régionaux air-bruit en intégrant les données d'exposition aux particules PM2.5 sur la partie rhônalpine de la région (données d'ores et déjà intégrées sur la partie auvergnate).

De nouveaux développements d'ORHANE sont en cours afin d'intégrer progressivement :

- un indicateur de la qualité de l'enveloppe des bâtiments pour une meilleure estimation de l'exposition des populations au bruit,
- un croisement des données air-bruit avec la localisation des établissements recevant des publics vulnérables (établissements de santé, recevant du jeune public ou des personnes âgées, établissements scolaires...),
- un rapprochement avec des indicateurs socio-économiques et sanitaires (à l'étude en partenariat avec l'Observatoire Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes).



### Air et Bruit, des thématiques convergentes

- **CONSÉQUENCES SANITAIRES** : impacts directs sur les tissus récepteurs (oreilles, poumons, yeux, ...), perturbation du sommeil, des systèmes endocriniens et immunitaires, du système cardio-vasculaire, de la santé mentale, stress.
- **IMPACT FINANCIER** : leur effet représente un coût social pour l'individu et la société non négligeable.
- **RÉGLEMENTATIONS SIMILAIRES** : plans d'actions, seuils réglementaires, cartographies, mesures.
- **SOURCES DE MÊME NATURE** (transports routiers, ferroviaires et aériens) et donc l'utilisation de données identiques (comptages routiers par exemple) pour leurs besoins respectifs de cartographies et d'estimation des populations exposées.
- **SURVEILLANCE** reposant sur des modalités identiques.

ORHANE est le fruit d'une collaboration entre les pôles d'expertise régionaux Air et Bruit de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



## 2

# Un premier état des lieux de l'exposition des populations et des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes au bruit et à la pollution atmosphérique

ORHANE a permis de produire des cartes régionales haute résolution de la nuisance croisée air-bruit, et de calculer l'indice d'exposition de la population associé.



## A. CARTES REGIONALES HAUTE RÉOLUTION

Les cartes régionales pour les territoires d'Auvergne et de Rhône-Alpes illustrent l'état de la co-exposition air-bruit sur l'ensemble de la région (localisée sur les grandes agglomérations et les axes de transport) ; elles apportent une information globale.

En 2019, les partenaires finaliseront l'harmonisation des indicateurs régionaux air-bruit en intégrant les données d'exposition aux particules PM2.5 sur la partie rhônalpine de la région (données d'ores et déjà intégrées sur la partie auvergnate).

Carte régionale annuelle de la co-exposition air-bruit du territoire auvergnat :

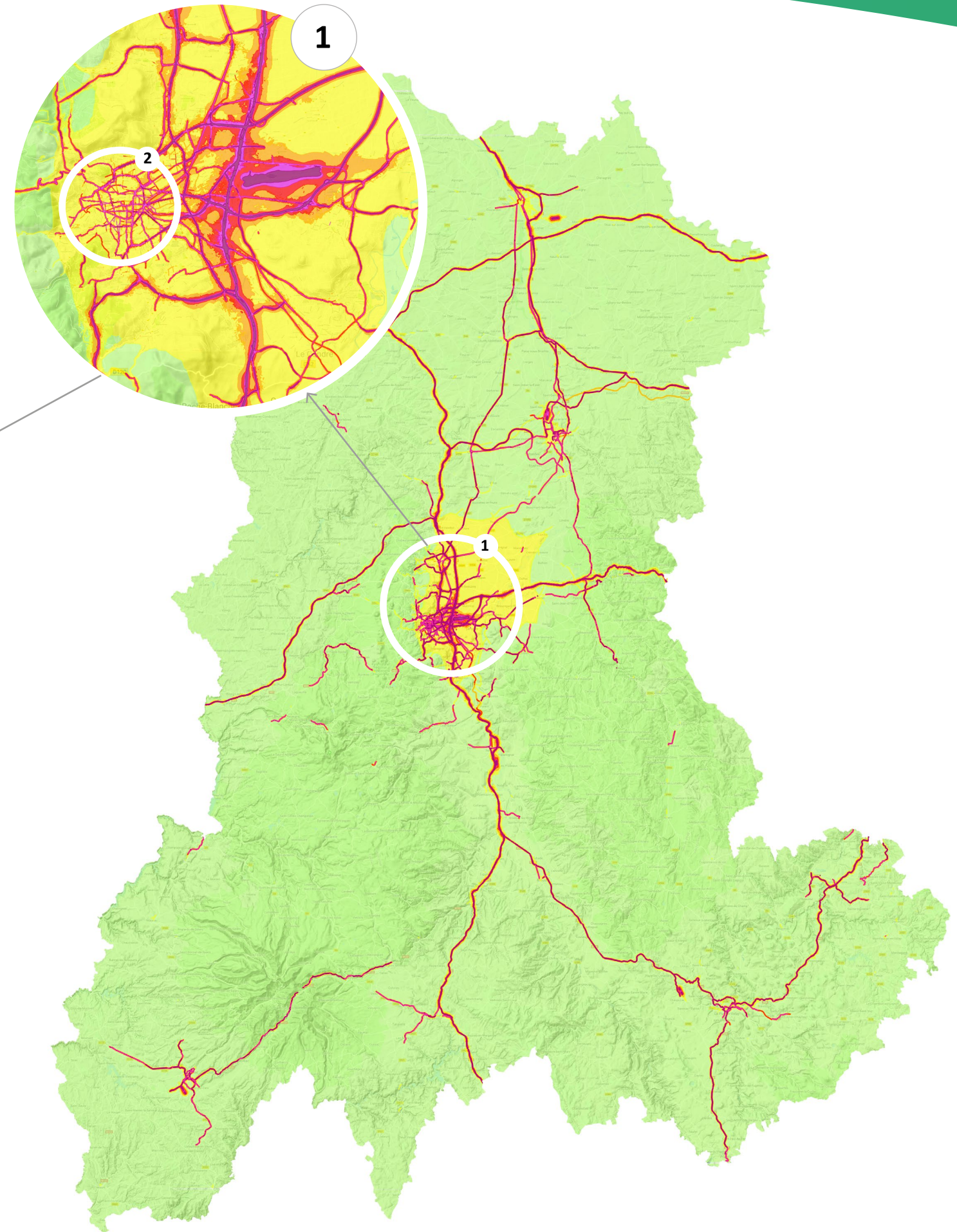
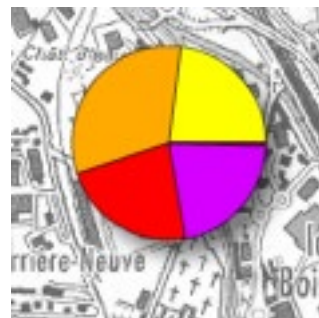
Zooms successifs de la carte régionale annuelle de la nuisance air-bruit jusqu'à l'échelle de quartier, en passant par l'échelle communale et son exposition de la population correspondante

**1** Échelle Clermont Auvergne Métropole

**2** Échelle Clermont centre

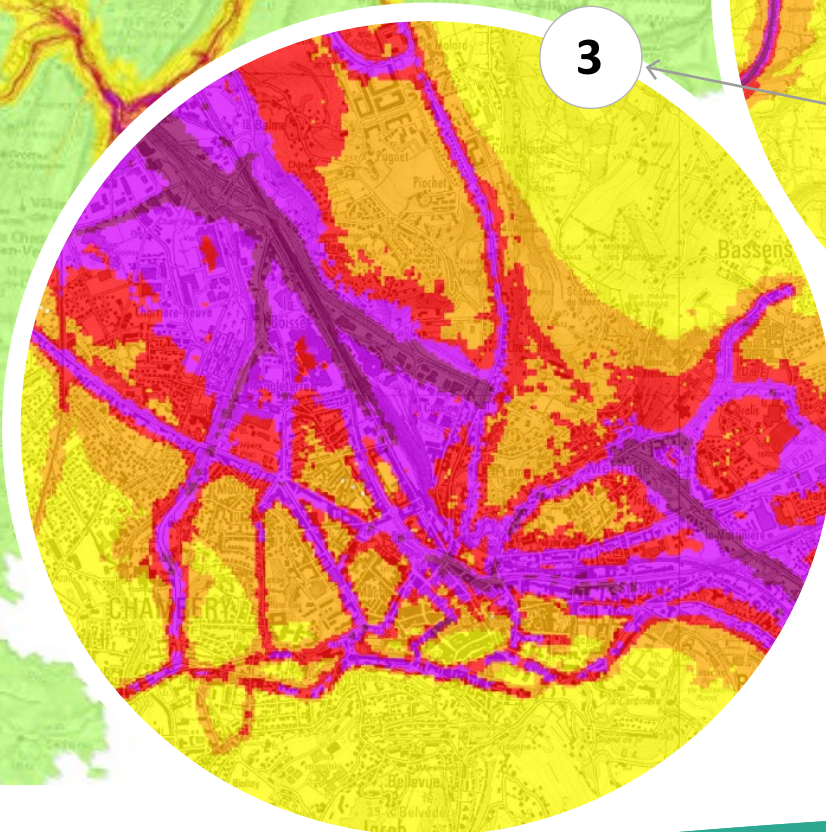
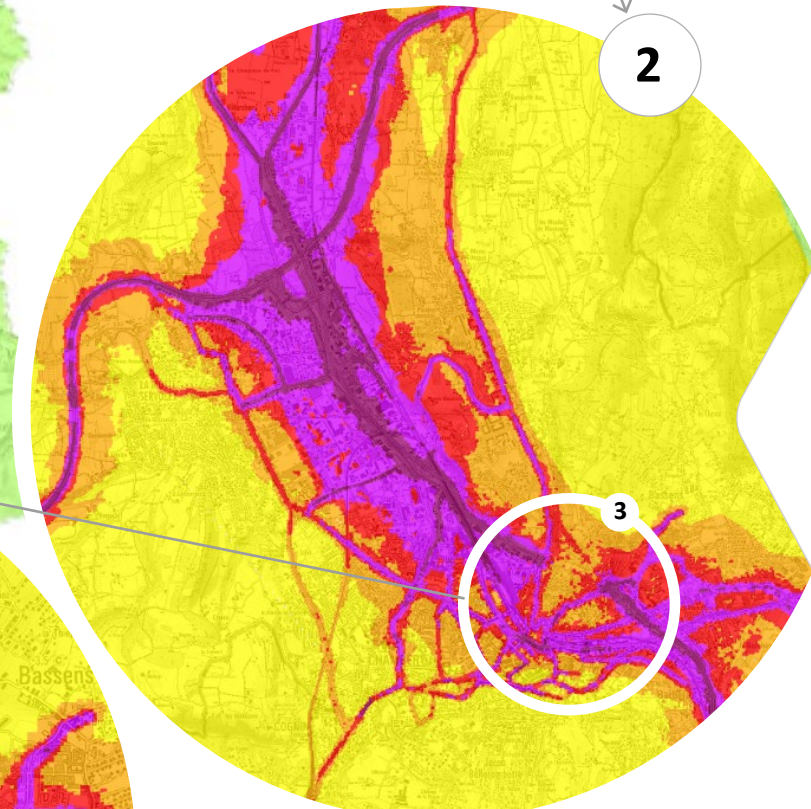
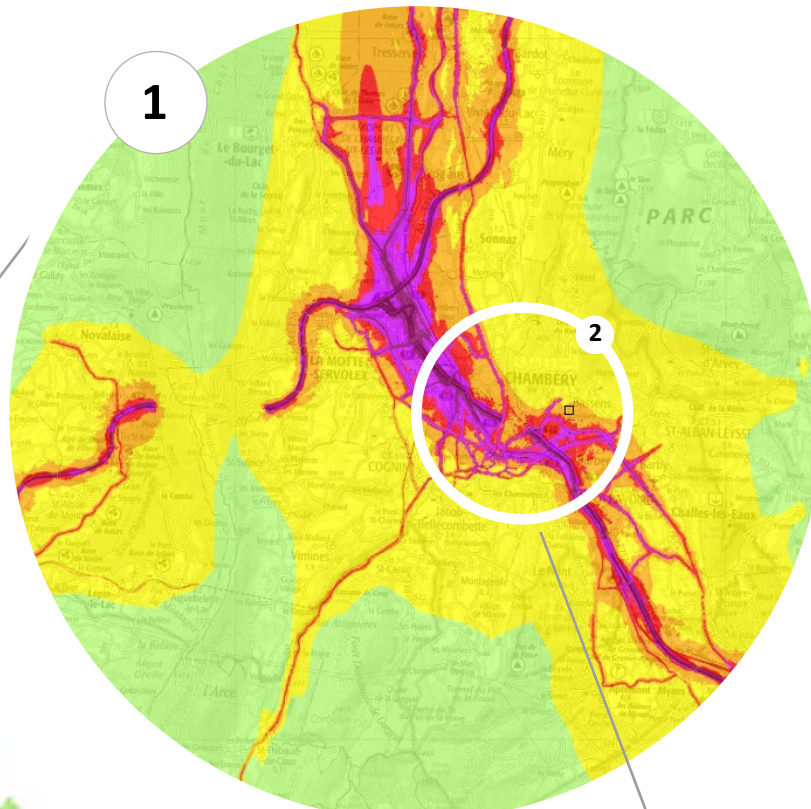
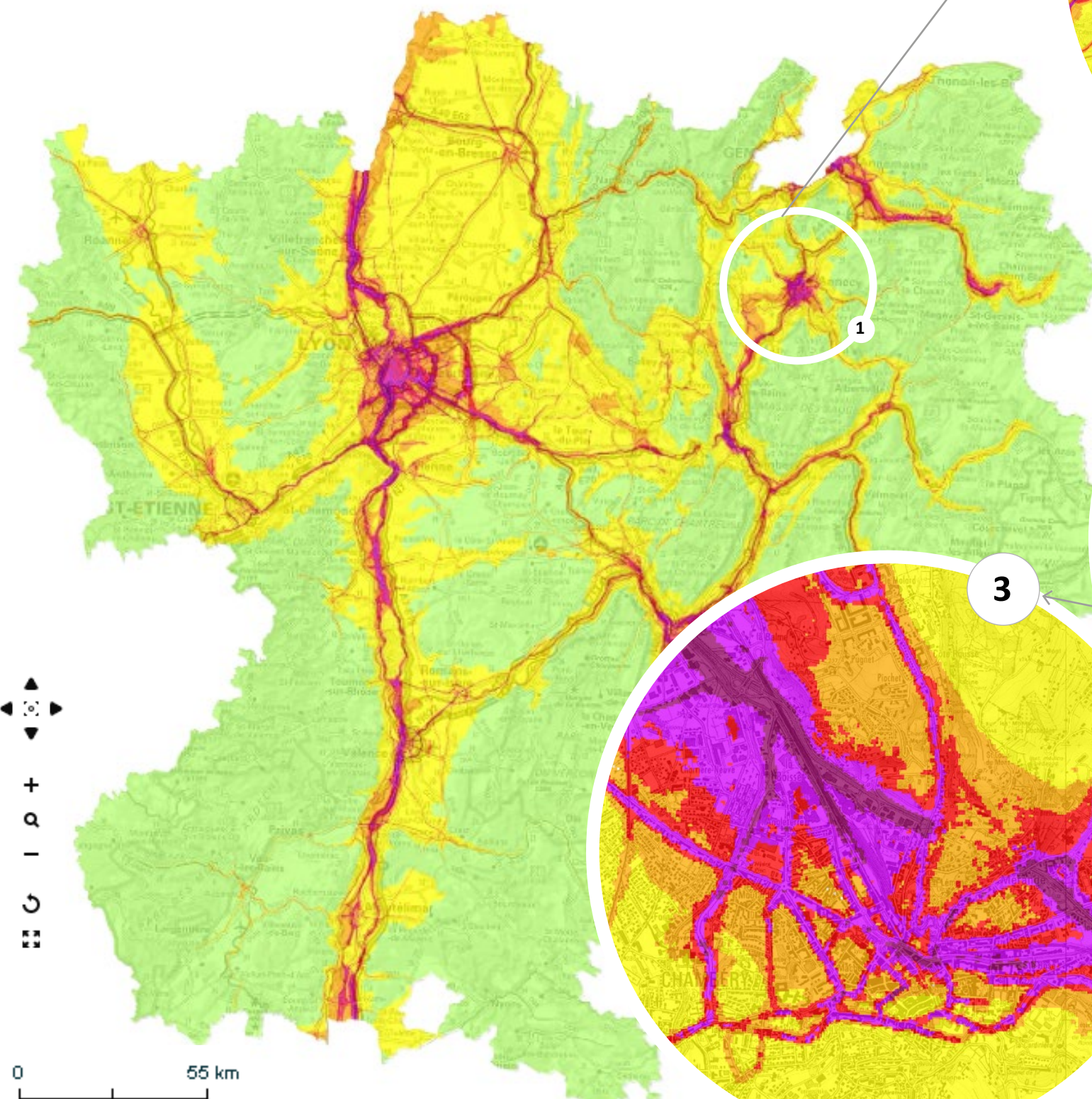
### EXPOSITION COMMUNALE DE LA POPULATION

- très peu altérée
- peu altérée
- altérée
- dégradée
- très dégradée
- hautement dégradée





Carte régionale annuelle de la co-exposition air-bruit du territoire rhônalpin :

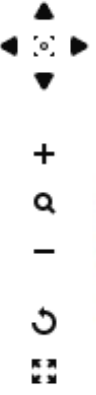
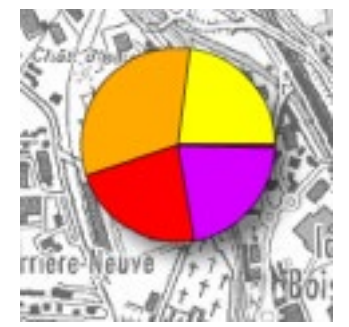


Zooms successifs de la carte régionale annuelle de la nuisance air-bruit jusqu'à l'échelle de quartier, en passant par l'échelle communale et son exposition de la population correspondante

- 1** Échelle agglomération
- 2** Échelle communale avec la répartition correspondante de l'exposition de la population à la nuisance air-bruit
- 3** Échelle quartier

EXPOSITION COMMUNALE DE LA POPULATION

- très peu altérée
- peu altérée
- altérée
- dégradée
- très dégradée
- hautement dégradée

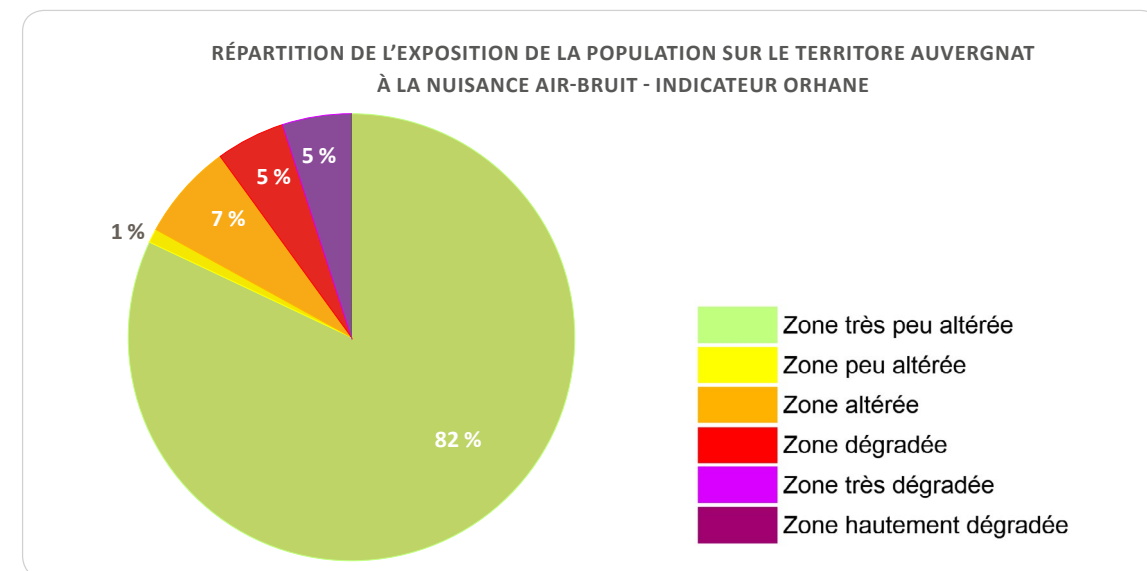


0 55 km



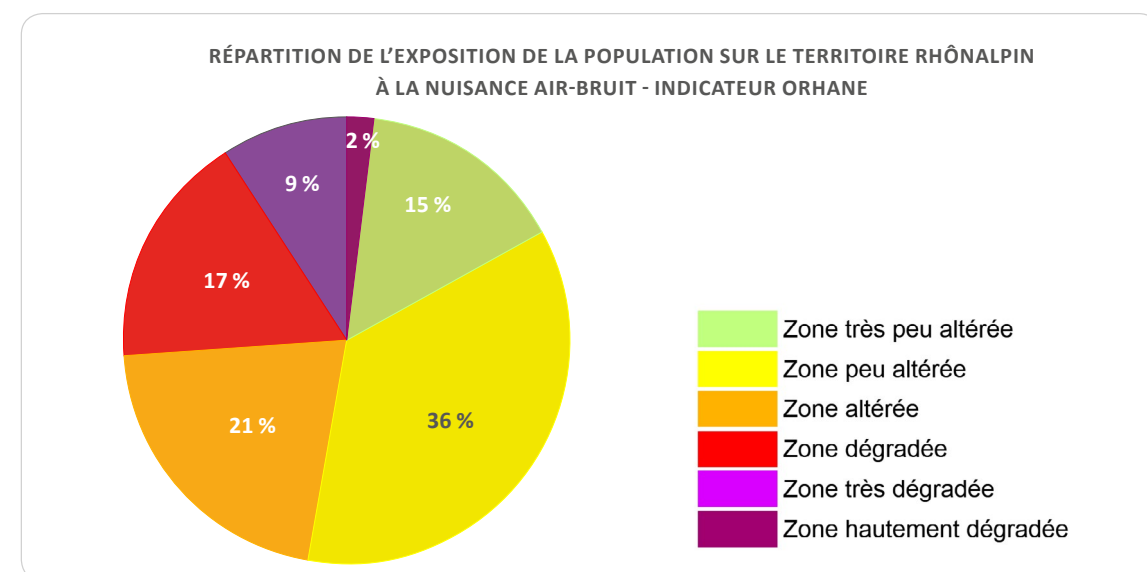
## C. Exposition régionale et communale de la population

Les politiques publiques s'intéressant avant tout à l'exposition de la population, les indices de l'exposition régionale et communale de la population à la pollution de l'air et au bruit ont été calculés.



### > À l'échelle régionale en Auvergne

- 83 % de la population vit dans une zone très peu ou peu altérée
- 7 % de la population vit dans une zone altérée
- 5 % de la population régionale vit en zone dégradée
- 5 % de la population régionale vit en zone très à hautement dégradée

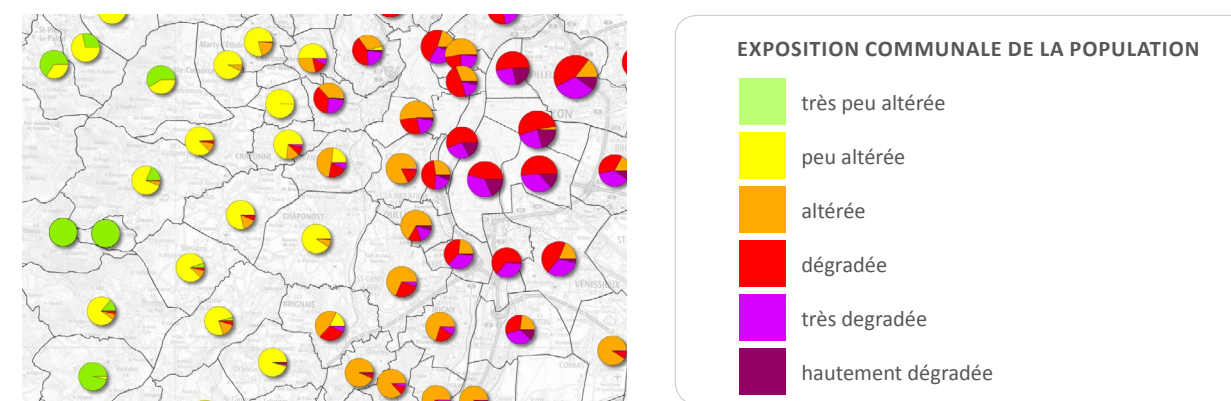


### > À l'échelle régionale en Rhône-Alpes

- 51 % de la population vit dans une zone très peu ou peu altérée
- 21 % de la population vit dans une zone altérée
- 26 % de la population régionale vit en zone dégradée ou très dégradée
- 2 % de la population régionale vit en zone hautement dégradée

> À l'échelle communale, la répartition de l'exposition de la population aux nuisances air et bruit est très variable et peut être très différente de l'exposition régionale moyenne.

La population de certaines communes, plutôt rurales, vit intégralement en zone très peu altérée. Pour d'autres communes, plus urbaines ou proches d'infrastructures de transport structurantes, plus de la moitié de la population vit en zone dégradée ou hautement dégradée.



Exemple d'illustration de la diversité des répartitions communales de l'exposition de la population à la nuisance air-bruit, sur le sud-ouest de l'agglomération lyonnaise.

# 3

## Les acteurs du projet



**Financement :** la plateforme ORHANE est financée par la région Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

### Expert Bruit : Acoucité

Depuis plus de 20 ans, l'association Acoucité travaille sur la problématique du bruit avec le soutien de la Métropole de Lyon, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'État et de l'Europe.

Acoucité pilote l'observatoire bruit de la métropole lyonnaise et accompagne une dizaine d'agglomérations dont trois dans la région (Saint-Étienne, Grenoble et Valence) sur la problématique des nuisances sonores, en parfaite cohérence avec ses objectifs et ses statuts.

Depuis plusieurs années, Acoucité entretient des liens fonctionnels sur la thématique des observatoires à l'échelon national et européen et collabore et échange avec le réseau de surveillance de la qualité de l'air sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### Expert Air : ATMO Auvergne-Rhône-Alpes

ATMO Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisme agréé par le Ministère chargé de l'Écologie pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air.

Ses principales missions sont d'évaluer et d'informer sur la qualité de l'air de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'apporter un appui technique et des éléments de diagnostic en situations d'urgence (épisodes de pollution, incidents ou accidents industriels), d'améliorer les connaissances sur les phénomènes liés à la pollution atmosphérique, d'accompagner les décideurs dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions visant à améliorer la qualité de l'air et d'inciter à l'action en faveur d'une amélioration de la qualité de l'air.

Sa constitution quadripartite (État, collectivités territoriales, représentants des activités économiques, monde associatif et personnalités qualifiées) garantit son indépendance et la transparence de l'information délivrée. Les moyens financiers de l'observatoire proviennent de manière équilibrée de subventions d'État, des collectivités territoriales et de fonds prélevés sur la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

[www.atmo-auvergnrhonealpes.fr](http://www.atmo-auvergnrhonealpes.fr)



### Appui technique : Cerema

S'agissant d'un projet novateur, Acoucité et ATMO Auvergne-Rhône-Alpes bénéficient de la collaboration du Cerema en tant qu'expertise publique avec pour rôle de contribuer au développement et valider les méthodologies mises en place. Il assure également le retour d'expérience au niveau national.

Le Cerema constitue un **centre de ressources et d'expertises** techniques et scientifiques en appui aux services de l'État et des collectivités locales.

Sa spécificité repose sur un **ancrage territorial fort** et sur sa capacité à faire le lien entre les administrations centrales du ministère, les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques dans les champs de l'aménagement et du développement durable.

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

Le Cerema travaille depuis de nombreuses années sur les impacts des infrastructures de transports et aménagement sur l'environnement et les populations (qualité de l'air et bruit notamment). Il développe également pour le Ministère de l'environnement au développement de nouvelles méthodes de caractérisation des multi et co-expositions environnementales.





**ORHANE : LE NOUVEL OUTIL RÉGIONAL DE L'EXPOSITION  
DU TERRITOIRE AUX NUISANCES AIR ET BRUIT**



Plus d'informations sur : <http://www.orhane.fr>

**CONTACT PRESSE**

**AGENCE BONNE RÉPONSE** / 04 72 40 54 10 - 06 20 56 65 16

Léa VILLOT / [l.villot@bonne-reponse.fr](mailto:l.villot@bonne-reponse.fr)

Marion MELLIER / [m.mellier@bonne-reponse.fr](mailto:m.mellier@bonne-reponse.fr)